

Le dix huit cent quatre vingt, le dix huit
 mars, le conseil municipal de la Commune de Combeaux, Courcy
 extraordinairement a l'effet de ~~de l'Etat~~ le moyen à
 employer pour rectifier le plan des réparations à faire au
 presbytère ou de faire dresser un nouveau plan,

a réuni - la main sous la présidence de M. L. R. aie
 Président: M. M. Duconse, Campot, Daland, Bourge
 Badault, Chevrier, D. Lasfons

formant le majorité des membres en exercice
 absents: Forestas, Brest-Thomas, Derivmattre
 Prendre.

il a été décidé à l'élection d'un secrétaire. M. D. Lasfons
 ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour
 remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Le conseil, considérant qu'en sa délibération
 du date de dix sept mars dernier, il a été nommé par le conseil
 une Commission composée de M. M. D. Lasfons et Duconse
 à l'effet de lui faire un rapport sur les réparations
 et plans projetés au presbytère, considérant qu'une nouvelle
 est inutile, attendu que le rapport de la Commission mentionnée
 communiqué, déclare maintenir la délibération du dix
 mars dernier et invite la Commission à étudier la ~~proposition~~
 et de déposer son rapport dans le délai le plus prochain et au
 plus tard le quinze avril. - Fait et délibéré le jour et lieu
 que dessus et les membres présents ont signé.

D. Lasfons Chevrier, Duconse, Badault, Campot, Daland
 secrétaire - Bourge, Derivmattre

Mars 1880, - Registre des délibérations - Intercal. - Paris, Paul Dupont (Cl.) 77, 177.